



Besançon, le 24 Février 2024

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR  
du  
Comité Régional Bourgogne Franche-Comté  
de la Fédération Française des Clubs alpins Français et de Montagne**

**Samedi 24 Février 2024 à 9 heures  
Salle Daniel Arnoux  
3 Chemin des Torcols 25000 Besançon**

**1. Ordre du jour :**

1. Approbation du compte rendu du comité directeur du 21 Octobre 2023
2. Comité et DTT pour prochaine Olympiade
3. Retour sur AG 2023 Comité Régional et AG FFCAM du 16/12/2023
4. Point Milieu Montagnard
5. Point Prévention Sécurité
6. Avancement plan de formation 2024
7. Point groupes (Alpinisme, Escalade, Féminin)
8. Subventions région BFC
9. Situation financière exercice 2024
10. Camp été 2024
11. Expression besoins de formation exercice 2024/2025
12. Divers

**2. Présences :**

Membres du comité directeur et DTT présents : Michel Ricard, Daniel Buffet, Christian Thiolot, Marinette Bondoux, Michel Lethier, Serge Deprez, Christine Cattet, Aurélie Gineste, Évelyne Guignard, Maud Mervelay, Chantal Prétot, Jean Bertrand, Olivier Duquesnoy, Rémy Hunion, Benjamin Limare, Thierry Maire, Lucien Mervelay.

Membres du comité directeur et DTT excusés : Maria de Fatima Dinis Jesus, Évelyne Foussier, Josiane Langin, Cathy Rouiller, Vincent Jeanmichel, Philippe Croissant, Patrice Foussier, Patrick Sologny.

Invités présents : Bruno Boissot, Carole Sauhet.

Invités excusés : Nicolas Schlumberger, Jean-Baptiste Marchal, Quentin Dedole, Arthur Fontaine, Emmanuel Guet, Olivier Mailland, Francis Pinot, Florence Tonon.

La feuille de présence ayant circulé, la réunion peut débuter à 9 heures 15 (voir feuille de présence en annexe).

### **3. Préambule**

Le président Michel Ricard débute son intervention en remerciant les personnes présentes et en souhaitant la bienvenue aux personnes nouvellement élues au comité directeur.

Il en est ainsi de Maud Mervelay adhérente de l'association Ausangate, de Lucien Mervelay vice-président de Ausangate et de Olivier Duquesnoy, vice-président du CAF de Besançon, qui sont venus compléter le comité directeur lors de la dernière AG régionale. À noter que Maud et Lucien avaient été cooptés lors du comité directeur du 25 Février 2023 et de ce fait avaient déjà participé à plusieurs de nos réunions.

Par ailleurs il exprime sa satisfaction de revoir une représentante du CAF de Lons le Saunier en la personne de sa nouvelle présidente, Carole Sauhet. Il propose donc un rapide tour de table de sorte à ce que chacun puisse faire connaissance avec ces nouvelles personnes et vice versa.

### **4. Approbation du compte rendu du comité directeur du 21 Octobre 2023**

Le contenu du compte-rendu est approuvé à l'unanimité par le comité directeur.

### **5. Comité et DTT pour prochaine Olympiade**

Lors de la réunion du bureau du 3 Février 2024 il a été décidé de mettre ce point important en début de réunion de sorte à ce que chacune et chacun puissent s'exprimer sur son rôle au sein du comité actuel et sur ses intentions futures.

Le président rappelle d'une part, que ce comité avait été créé lors de l'assemblée générale extraordinaire du 17 Décembre 2016 suite à la fusion des régions Bourgogne et Franche-Comté et que d'autre part, l'Olympiade arrivant son terme à la fin de l'exercice 2024, l'assemblée générale suite à cet exercice qui aura lieu le 07 Décembre 2024 à Besançon devra procéder à l'élection d'un nouveau comité directeur et d'un nouveau président.

En effet, les mandats du président étant limités à 2 par les statuts du Comité Régional, Michel Ricard ne pourra pas d'une part se représenter et d'autre part fait valoir que son âge le pousse à prendre du recul vis-à-vis du Comité Régional. Pour différentes raisons il en est de même pour d'autres membres du comité ce qui veut dire qu'il faudra trouver un certain nombre de bonnes volontés dans les clubs pour maintenir un comité directeur conséquent.

Après un certain nombre d'échanges, le président propose que les personnes de l'actuel comité directeur présentes ce jour se positionnent pour la suite :

#### Membres du bureau :

Michel Ricard : quitte le bureau mais serait encore présent en tant que membre du nouveau comité 1 à 2 ans pour assurer la continuité.

Daniel Buffet : quitte le bureau mais serait encore présent en tant que membre du nouveau comité 1 à 2 ans pour assurer la continuité.

Christian Thiolot : ok pour continuer

Marinette Bondoux : quitte le bureau mais ok pour continuer DTT marche nordique

Michel Lethier : quitte le bureau mais serait encore présent en tant que membre du nouveau comité 1 à 2 ans pour assurer la continuité.

Serge Deprez : quitte le bureau mais se représente en tant que membre du nouveau comité

Membres du comité :

Christine Cattet : ok pour continuer

**Maria de Fatima Dinis Jésus : absente, réponse à fournir**

**Évelyne Foussier : absente, réponse à fournir**

Aurélie Gineste : ok pour continuer

Évelyne Guignard : ok pour continuer plus ambassadrice formation

**Josiane Langin : absente, réponse à fournir**

Maud Mervelay : ok pour continuer

Chantal Prétot : ok pour continuer plus DTT Escalade et Jeunes

**Cathy Rouiller : absente, réponse à fournir**

Jean Bertrand : ne se représente pas

**Jean-Marie Doussot : absent, réponse à fournir**

Olivier Duquesnoy : ok pour continuer

**Alain Georges : absent, réponse à fournir**

**Jean-Claude Guyot : absent, réponse à fournir**

Rémy Hunion : ne se représente pas

**Vincent Jeanmichel : absent, réponse à fournir**

Benjamin Limare : ok pour continuer

**Jean-Michel Lornet : absent, réponse à fournir**

Thierry Maire : ok pour continuer

Lucien Mervelay : ok pour continuer

DTT :

Marinette Bondoux : ok pour DTT Marche Nordique

**Philippe Carros : absent, réponse à fournir pour DTT Vélo de Montagne**

**Philippe Croissant : absent, réponse à fournir pour DTT Alpinisme**

**Patrice Foussier : absent, réponse à fournir pour DTT Randonnée**

François Perros : ok pour DTT Sports de Neige (Absent mais réponse donnée à Michel R.)

Chantal Prétot : ok pour DTT Escalade

Chantal Prétot : ok pour DTT Jeunes

**Patrick Sologny : absent, réponse à fournir pour DTT Spéléologie**

Pour le moment, ce sont 15 personnes qui ont exprimé le souhait de continuer, dont certaines pour seulement 1 à 2 années, issues de 8 clubs de la région (1 club de Bourgogne et 7 clubs de Franche-Comté).

Pour compléter l'équipe à venir, le président propose :

- Que les personnes absentes ce jour (**en gras dans la liste ci-dessus**) se positionnent par retour mail à [frami.ric@wanadoo.fr](mailto:frami.ric@wanadoo.fr) et [deprez.serge@wanadoo.fr](mailto:deprez.serge@wanadoo.fr).

- D'organiser une visioconférence avec les présidentes et présidents pour envisager des recrutements au sein de leurs clubs respectifs.

Pour rappel le comité directeur peut être composé d'un maximum de 30 membres (12 représentantes féminines et 18 représentants masculins mais à voir en fonction du nouveau code du sport si une parité 50-50 ne sera pas obligatoire).

## 6. Retour sur AG 2023 Comité Régional et AG FFCAM du 16/12/2023

Le président remercie à nouveau le CAF de Mâcon pour son accueil lors de l'AG 2023 du Comité Régional. Il ajoute que ce fût une très bonne assemblée générale avec des échanges intéressants et une bonne représentation des clubs de la région. Le président a aussi apprécié la présence de Frédéric Michel-Villaz, du CAF de Chambéry, qui représentait la fédération ainsi que les interventions des représentants des groupes régionaux.

Il ajoute que l'AG 2024 sera organisée à Besançon le 7 Décembre 2024 et fera l'objet d'un renouvellement du comité directeur.

Une AG complémentaire de la FFCAM a été convoquée le 16 Décembre 2023 pour donner le pouvoir au comité directeur d'acquiescer de nouveaux locaux pour le siège. En effet les anciens locaux trop grands et trop vétustes ont été vendus pour 3 900 000 €. Suite à un accord avec l'acheteur, la FFCAM reste locataire jusqu'à novembre 2024 mais ne peut pas attendre la prochaine AG nationale fixée en avril 2024 pour entreprendre les démarches d'acquisition de nouveaux locaux plus adaptés.

Cette AG a réuni environ 100 personnes et beaucoup de clubs étaient représentés. Le problème a été soumis aux participants en tenant compte aussi de la répartition des salariés dans les 4 sites où ils sont répartis (32 salariées dont 12 à Paris, 14 à Chambéry, 4 à Pelvoux, 2 à Toulouse), l'idée étant aussi d'acheter des locaux pour Chambéry (Actuellement en location).

Pour Paris : Achat de locaux de 227 m<sup>2</sup> pour 3 000 000 € (secteur à définir avec les salariés pour éviter de trop longs transports)

Pour Chambéry : Achat de locaux de 232 m<sup>2</sup> pour 900 000 €

Statu quo pour Pelvoux et Toulouse

Le pouvoir a été donné au comité directeur suite au vote (Majorité moins 1 abstention du CAF de Besançon).

L'après-midi a eu lieu une intervention des 3 co-présidents qui ont redéfinis leur périmètre d'actions :

Sylvie : statuts et nouveaux clubs

Nicolas : développement pratiques, hébergements, institutionnels

Rémy : formation, réforme cursus

## 7. Point Milieu Montagnard

Jean Bertrand et Marinette ont l'intention de réunir tous les référents Milieu Montagnard de la région avec comme but : comment on peut stimuler leur mission. Ils constatent aussi que la liste des référents Milieu Montagnard n'est pas la même au niveau Extranet et au niveau de l'annuaire du Comité Régional. Le président précise que les noms indiqués sur l'annuaire sont exacts et que le problème vient sûrement que les responsables de clubs ne mettent pas à jour ces données sur l'Extranet dédié à leur club.

Marinette rappelle :

- Qu'une commission a été créée à la fédération pour proposer des outils de calcul des bilans carbone des clubs

- Que la FFCAM devrait mieux apparaître dans les Comités de Massif
- Qu'il serait souhaitable qu'une action QLMB soit faite au niveau régional
- Qu'un label « Environnement » va voir le jour

Jean complète le propos de Marinette en disant :

- Que le label va être présenté à l'AG de Chambéry
- Que pour l'outil destiné à calculer le bilan carbone, seuls 4 ou 5 clubs volontaires vont être retenus et que le but est d'avoir cet outil prêt pour la fin de l'année.
- Que le Plan d'Action Transversal a été validé par le comité directeur national depuis septembre 2023 et qu'il n'a pas encore été porté à la connaissance des cafistes. Il souhaite malgré tout que ce document soit diffusé au sein de la région en même temps que le présent compte-rendu.
- Qu'il a demandé à avoir un salarié au sein de la CFPM mais qu'il n'a toujours pas de réponse.

Pour conclure, Jean semble assez dépité quant à la prise de conscience par la fédération de la problématique du dérèglement climatique bien que ce soit l'action numéro 1 du projet de l'Olympiade.

## **8. Point Prévention Sécurité**

Christian rappelle que le bilan des événements qui ont été remontés au groupe Prévention-Sécurité a été fait et a été envoyé aux responsables de clubs pour diffusion aux adhérents. Il ajoute aussi que suite à un accident d'avalanche qui a concerné le CAF de Besançon et qui aurait pu se terminer tragiquement suite à la mauvaise gestion du sauvetage, un débriefing a été fait pour mettre en évidence les lacunes qui sont apparues au cours de l'opération.

## **9. Avancement plan de formation 2024**

Selon le tableau ci-dessous mis à jour par Daniel, une dizaine de stages ont déjà été réalisés avec des recettes de 6 530 € sur les 25 090 € réellement budgétés par les organisateurs et des charges de 8 122 € sur les 34 493 € réellement budgétés par les organisateurs.

Ce qui fait que compte tenu des 1023 € espérés de la subvention FFCAM, la contribution du Comité Régional serait actuellement de 579 € (cf. tableau ci-dessous).

Ce sont actuellement, 61 cafistes, pour une majorité d'entre eux de la région, qui ont bénéficié d'une formation sur les 238 personnes prévues.

Marinette a souhaité qu'une formation sur le thème « Violences dans le sport » soit ajoutée au plan de formation : la date est déjà fixée et elle aura lieu le 13 avril à Besançon.

À noter que certains candidats instructeurs vont bientôt participer à la formation commune notamment Emmanuel Simon et Éric Hammerle en Mars 2024 ainsi que Chantal Prétot en Juin 2024, tous les trois pour l'escalade. On rappelle que le coût de ces stages Instructeur est pris intégralement par le Comité Régional pour lesquels un budget de 2 000 € a été alloué.

François Perros a signalé en amont de la réunion que le stage « Certification Initiateur Ski de Randonnée » sera déficitaire d'environ 1 500 € car suite au désistement d'une adhérente de Varappe et Montagne pour raisons professionnelles il n'y a plus que 8 stagiaires sur les 11 prévus au budget. Le comité directeur décide de maintenir le stage et selon le trésorier ce déficit ne mettra pas en péril les finances du comité car il y a une provision suffisamment conséquente destinée à la formation (Environ 10 000 €). D'autre part il est décidé de rembourser au club Varappe et Montagne la part relative à son adhérente.

Évelyne Foussier, présidente du CAF de Dijon, a sollicité le Comité Régional pour participer au financement de 2 formations « Initiateur Ski de Randonnée Nordique » effectuées hors région. Sa demande est acceptée de sorte que le Comité Régional versera 2x80 € soit 2x 20% de 400 €.

Serge Deprez annonce aussi qu'une adhérente de son club va suivre hors région un stage « Formation Initiateur Ski de Randonnée » en mars 2024. Étant donné que le Comité Régional ne propose pas de stage de ce type au cours de l'exercice 2024, le club va demander une contribution de 20 % au Comité Régional soit 20% de 550 € = 110 €.

À noter que suite à la réunion de ce jour une demande identique a été faite par Marjorie Ambrosin, présidente du CAF Haut-Doubs. Le Comité Régional par l'intermédiaire de son trésorier a accepté sa demande sous réserve de lui fournir l'attestation de stage avec son montant.

CR BFC 2024	Activité Formation		Dates	Lieux	Participation stagiaires	Honoraires Professionnel	Hébergement repas	Déplacements	Autres frais	Ecart	Subvention FFCAM ??	Financement CR	Nb de stagiaires	Subv.FFCAM par Engagiste	Tarif stage	Réalisé
	Violences dans le sport	CR Marinette	13 Avril	Besançon								500,00				
	Formations instructeurs											2 000,00				
	Certification initiateur escalade SNE	CR Emmanuel Simon	7/8/10/2023	Morteau/Pontarlier	280,00	640,00				-360,00	217,00	143,00	7	31	40,00	Réalisé
	Formation initiateur escalade SAE	CR Emmanuel Simon	25/11 et 9/10/12/2023	Besançon/Pontarlier	840,00	1 000,00			200,00	-360,00	372,00	-12,00	12	31	70,00	Réalisé
	Recyclage initiateur escalade SAE	CR Emmanuel Simon	25/11 et 9/10/12/2023	Besançon/Pontarlier	100,00					100,00		-100,00	4		25,00	Réalisé
	Formation initiateur escalade SAE	CR Chantal Pretot	20/21 et 27/01/2024	Chalon/Saône	980,00	750,00	30,80	237,40		-38,20	434,00	-395,80	14	31	70,00	Réalisé
	Recyclage initiateur escalade SAE	CR Chantal Pretot	20/21 et 27/01/2024	Chalon/Saône	10,00								1		10,00	Réalisé
	Perfectionné escalade SAE	CR Chantal Pretot	3 février 2024	Besançon									6			Réalisé
	Formation club de club	CR Chantal Pretot	23/24 mars 2024	Vesoul	600,00	700,00		240,00		-340,00	250,00	90,00	10	25	60,00	
	Certification initiateur escalade SAE	CR Emmanuel Simon	14 avril 2024 ???	Besançon/Pontarlier		350,00							5			
	Formation initiateur escalade SAE	CR Chantal Pretot	5/6/7 avril 2024	Vesoul	840,00	1 000,00		100,00		-260,00	372,00	-112,00	12	31	70,00	
	Recyclage initiateur escalade SAE	CR Chantal Pretot	5/6/7 avril 2024	Vesoul	20,00					20,00	31,00	-51,00	1	31	20,00	
	Formation initiateur escalade SAE	CR Chantal Pretot	13 et 20/21 avril 2024	Besançon/Pontarlier	960,00					960,00			12		80,00	
	Formation initiateur escalade SNE	CR Chantal Pretot	8/9 et 22/23 juin 2024	Ornans									10		70,00	
	Perfectionné escalade SNE	CR Chantal Pretot	mai 2024	Baumes les Dames				20,00		-20,00		20,00	4			
	Monorat Grandes voies	CR Emmanuel Simon	14 au 18 août 2024	à définir	1 500,00	1 600,00		500,00		-600,00	630,00	-30,00	10	63	150,00	
	Qualification Via Ferrata	CR Chantal Pretot	4/5 mai 2024	Nans la Ste Anne	600,00	640,00	200,00	210,00		-450,00	250,00	200,00	10	25	60,00	
	Stage Milieu enneigé (NA2)	CR Etienne Poirier	16/17/12/2023	Bourg Saint Pierre	1 320,00	740,00	481,93	138,85		-40,78		40,78	11		120,00	Réalisé
	Certification initiateur ski randonnée	CR François Perros	6 au 8/03/2024	Col du Simplon	1 500,00	1 275,00	1 573,00	335,00	132,00	-1 815,00	360,00	1 455,00	8	45	220,00	
	Stage RSS et Milieu enneigé (NA2)	CR Serge Deprez	5/7 janvier 2024	Bourg Saint Pierre	3 000,00	1 050,00	2 663,33	130,00	60,00			923,33	12		250,00	Réalisé
	Rassemblement (RSSS)	CD2S	20/21 janvier 2024	Abondance								400,00				Réalisé
	Conférence ANENA	CD2S	17 janvier 2024	Morteau								400,00				Réalisé
	Pratique spécialisée ski alpi (SG2)	CR Jean Michel Lambert	13/14/04/2024	Le Tour	2 000,00	950,00	850,00	180,00		20,00		-20,00	10		200,00	
	Perf milieu montagne (CO2)	CR Courvil Corentin	9/10 décembre 2023	Paron												
	Perf milieu montagne (CO2)	CR Olivier THA	12 avril 2024													
	Perf milieu montagne (CO2)	CR Olivier THA	14 avril 2024 ???													
	Perf milieu montagne (CO2)	CR Olivier THA	21/22/10/2023	Besançon									14		10,00	
	Perf milieu montagne (CO2)	CR Serge Deprez	25/26/05/2024	Morteau	1 040,00		850,00	100,00	60,00	30,00		-30,00	16		80 ou 40	
	Formation initiateur randonnée montagne stagiaire	CR Olivier Tha	4 au 7/07/2024	Vulliafens	4 200,00	1 120,00	3 510,00	36,00	100,00	-566,00	350,00	216,00	14	25	300,00	
	Certification initiateur randonnée montagne	CR Olivier Tha	20/09 au 31/12/2023	sur dossier											0,00	En cours
	Recyclage initiateur Rando Montagne	CR Olivier Tha	4 au 7/07/2024	Vulliafens	800,00		800,00				100,00	-100,00	4	25	200,00	
	Rassemblement Alpi	CR Philippe Croissant	8 au 12 mai	Chablais/Aravis	900,00		1 000,00	200,00		-300,00		300,00	15		60,00	
	Stage perfectionné	CR Philippe Croissant	Pentecôte (3 jours)			1 140,00		200,00		-1 340,00						
	Formation initiateur alpinisme stagiaire	CR Philippe Croissant	12 au 16 ou 19 au 23/06		2 000,00	1 900,00	1 600,00	200,00		-1 700,00	744,00	2 000,00	8	93	250,00	
	Certification initiateur alpinisme	CR Philippe Croissant			1 600,00	1 500,00	1 000,00	200,00		-1 100,00	448,00	652,00	8	56	200,00	
	Camp d'été	CR Serge Deprez	6/07 au 20/07 2024	Bramans								550,00				
	Formations extérieures spétéo, ski, alpi											1 500,00				
	Camp IV	DTT Jeuris	15/16/06/2024	Vesoul								600,00				
	Camp IV	DTT Jeuris	29/30/06/2024	Morans								600,00				
	Vérification recettes-dépenses		-1992,31													
				Réalisé	6 530,00	4 180,00	3 176,06	506,25	260,00	-1 602,31	1 023,00	579,31	61,00			
							8 122,31									
				Prévisions	25 090,00	16 955,00	14 559,06	3 027,25	952,00	-9 063,31	4 558,00	11 719,31	238			
							34 493,31									

## 10. Point groupes (Alpinisme, Escalade, Féminin)

Groupe Promotion Alpinisme : Christian indique qu'une sortie a eu lieu en décembre et que celle qui était prévue les 10 et 11 février a été annulée en raison des conditions météorologiques. Christian prévoit donc d'organiser 2 sorties en mars. D'autre part, avec l'accord du DDT Alpinisme Philippe Croissant, il a déjà prévu les journées de sélection pour la prochaine promotion : elles auront lieu les 1 et 2 Juin 2024 avec un hébergement au

Comité Régional Bourgogne Franche-Comté de la FFCAM  
Siège : 5 Rue de la Méchelle 90000 Belfort

refuge du Gros Morond. De ce fait il a déjà préparé une affiche, annexée à la fin de ce document, qui sera rapidement diffusée aux clubs par l'intermédiaire du secrétaire du Comité Régional.

Groupe Promotion Escalade : il est toujours animé par Olivier Liénard, fonctionne très bien selon le président club, Bruno Boissot ici présent. En revanche Chantal Prétot signale qu'il y a toujours un problème sur Extranet pour la déclaration du groupe : elle va relancer la FFCAM pour essayer de le solutionner.

Groupe Régional Alpinisme Féminin 2 : en attente du résultat du stage de fin de cursus qui est planifié en début d'été.

Groupe Régional Alpinisme Féminin 3 : après les sélections un premier week-end a eu lieu des 10 et 11 Février et Serge a sollicité Florence pour faire le point sur celui-ci. Ci-dessous la copie de sa réponse :

*« Les conditions météo étant ce qu'elles étaient (pluie à basse altitude/ redoux extrême/ brouillard, grand vent ... la totale) l'option glace à Métabief et ensuite goulotte au-dessus du Col des Mosses avait été abandonnée au profit de Chamonix : arête des Grandes Autanes le samedi et cascade de glace le dimanche à la Crèmerie.*

*Au final : zéro glace à la Crèmerie, grand vent annoncé le samedi, donc ADAPTATION !*

*1/. Le samedi : éducatifs à la falaise des Gaillants.*

- Révision des nœuds/ manips de corde/ relais/ rappel/ assurage du second/ secours à un second encordements (rocher// glacier) / mouflages ...*
- Au final c'était très intéressant et nécessaire de revoir (ou découvrir pour certaines) les techniques alpines ; au moins maintenant toutes « partent » sur des bases saines. Très bon éducatif.*

*2/. La soirée dédiée à la nivologie. Nous avons également refait le point sur l'administratif (toutes n'avaient pas réglé leur participation annuelle), le sponsoring (grosse mise au point !), la communication ...*

*3/. Le dimanche : alpinisme hivernal : arête des Grandes Autanes (dans une météo digne de l'Everest !)*

- Cramponnage et usage du piolet*
- Assurage en mouvement*

*Les 8 filles ont évolué en cordées de 2, Ben Fanny Celia et moi « naviguions » de cordée en cordée pour conseiller, surveiller, corriger. Très bon éducatif*

*Malheureusement à la descente en ski sous le col de Balme, Camille s'est brisée la jambe. Évacuation par le service des pistes du secteur, radio et pose d'un plâtre au cabinet médical à Argentières.*

*Retour dans ma voiture (minuit à Besançon). Opération et pose d'une broche le mardi à l'hôpital de Besançon, retour chez elle le jeudi, (sans plâtre) 3 mois sans appui sur la jambe ! à ma demande Camille a fait un « retour sur accident » à la commission dirigée par Christian.*

*Pas de remise en cause (pour moi) de l'appartenance de Camille au groupe ; le nombre choisi de 8 participantes envisageait une défection quelconque (pour déménagement, convenance perso, ou accident ...). Camille est jeune, sportive, nous espérons la retrouver bien vite en pleine forme !*

*A l'issue de ce we, Ben Soufflot doit nous faire parvenir un rappel écrit des notions abordées le samedi.*

*Communication : Le CR du we devrait déjà être en ligne sur les sites du Comité Régional et des clubs d'origine des filles, mais c'est Gladys qui s'en occupait ; et Gladys a appris le dimanche matin à 9h30 le décès de sa grand- mère, donc à mon avis elle a dû avoir d'autres préoccupations ... Je l'ai relancée hier...*

*Bilan perso : ravie d'avoir enfin pu partager ce we avec le groupe. La participation active de Célia et Fanny (GRAF 2), en plus de Ben et de moi, a été géniale pour un encadrement au top ! 4 cordées, 4 tuteurs, royal !*

*A refaire pour les prochaines sorties. Je solliciterai les grafettes 1 et 2.*

*Je souhaiterais pouvoir rembourser les frais de déplacement de Célia et de Fanny ; mais je n'ai pas budgété ce poste... (d'après Michel Lethier je devrais pouvoir le faire, elles ne m'ont rien demandé, j'attends un peu de voir le budget du prochain we...) ».*

Suite au souhait formulé par Florence à la fin de son propos, le comité directeur n'est pas contre le fait de rembourser les frais de déplacement ou autres des co-encadrant(e)s. Si un déficit existe à la fin de l'exercice, il devra être comblé en demandant une participation supplémentaire aux filles du GRAF 3.

## **11. Subventions région BFC**

Le dossier pour demander à la région la subvention de fonctionnement va être établi par Michel L. et Daniel B. dans les semaines qui suivent : compte tenu des actions inhérentes aux Groupes Promotion et Féminin la subvention devrait être accordée sans problème.

En relisant la lettre de cadrage de la région, Daniel confirme à nouveau que la subvention pour de l'investissement matériel ne sera pas possible. De ce fait le comité directeur décide que le Comité Régional pourrait aider tout de même les clubs à l'achat de matériel à hauteur de 1500 € sous conditions :

- Clubs ayant peu de ressources (Réserves < 10 000 €)
- Aide limitée à 5-6 clubs de la région ayant ou pas une école
- Le Comité Régional prendra en charge, jusqu'à un cumul de 1500 €, 50 % de l'achat de matériel avec un plafond de 300 € (Exemples : si un club achète pour 500 € de matériel, le Comité lui verse 250 € et si un club achète pour 600 € de matériel ou plus, le Comité lui verse 300 €).

À charge aux clubs qui s'estiment concernés par cette aide d'acheter du matériel technique auprès du fournisseur de leur choix et de fournir au trésorier du Comité Régional la facture correspondante avant le 30 Juin 2024 impérativement et accompagnée du bilan financier de l'exercice 2023.

## 12. Situation financière 2024

Au niveau du compte de résultats propre au Comité Régional, l'excédent se chiffre actuellement à 5 265 € (cf. tableau ci-dessous) mais n'est pas vraiment significatif car les stages les plus onéreux n'ont pas encore été effectués.

### Club Alpin Français Comité Régional Bourgogne Franche Comté Compte de résultats 2023/2024 au 24/02/2024

CHARGES	Budget Réalisé 2022/2023	Budget 2023/2024	Budget Réalisé 2023/2024	PRODUITS	Budget Réalisé 2022/2023	Budget 2023/2024	Budget Réalisé 2023/2024
Matériel région	0,00	5 000,00	0,00	Matériel région prêt clubs	0,00	2 500,00	0,00
<b>Charges Fonctionnement</b>	<b>5 158,04</b>	<b>7 250,00</b>	<b>3 257,60</b>	<b>Subventions diverses</b>	<b>10 008,00</b>	<b>9 500,00</b>	<b>0,00</b>
Fournitures	229,63	274,00	41,98	Dotation ANS FFCAM exercice N	2 500,00	2 500,00	
Achats produits siglés FFCAM				Subvention Région Bourgogne FC Exercice N	1 500,00	4 000,00	
Frais de siège	50,00	50,00		Subvention FFCAM formation cadres	3 787,00	2 500,00	
Déplacements	2 402,00	4 000,00	1 397,35	Subvention FFCAM formation pratiquants	1 321,00	500,00	
Missions	522,60	800,00	455,40	Subvention FFCAM actions jeunes	900,00		
Réceptions	655,26	800,00	546,87				
Affranchissement, téléphone, zoom	184,19	200,00		<b>Dotations FFCAM</b>	<b>10 470,90</b>	<b>12 850,00</b>	<b>11 607,00</b>
Services bancaires	48,36	60,00	0,00	Transfert siège	2 450,40	2 450,00	1 837,00
Mise à jour site Internet	816,00	816,00	816,00	Cotisations (2,00 €)	8 020,50	10 400,00	9 770,00
Cotisation CROS	250,00	250,00					
<b>Actions activités</b>	<b>31 099,46</b>	<b>44 701,00</b>	<b>10 264,10</b>	<b>Participation Stagiaires Activités</b>	<b>23 338,50</b>	<b>25 460,00</b>	<b>7 490,00</b>
<b>Sous total frais honoraires</b>	<b>11 080,00</b>	<b>16 215,00</b>	<b>4 140,00</b>	<b>Produits financiers Bourgogne Franche-Comté</b>	<b>243,10</b>	<b>450,00</b>	<b>690,03</b>
<b>Sous total frais de stages</b>	<b>20 019,46</b>	<b>28 486,00</b>	<b>6 124,10</b>	Intérêts Livret Bleu	243,10	450,00	690,03
<b>Subventions Clubs FFCAM</b>	<b>2 400,00</b>	<b>2 900,00</b>	<b>1 000,00</b>	<b>Produits exceptionnels</b>	<b>1 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Subvention CAF HT Doubs Grand Parcours	500,00			Autres produits exceptionnels divers	1 200,00	0,00	0,00
Subvention Varappe Nuite de la Grimpe		500,00	500,00	Dons			
Subvention CAF Dijon RVDM 2024		1 000,00		<b>Reprise sur Provision</b>	<b>0,00</b>	<b>9 091,00</b>	<b>0,00</b>
Subvention CAF Paron Contest Difficulté	500,00			Reprise provision financement stages		9 091,00	
Subvention CAF Montbéliard Jubilé	500,00	500,00	500,00				
				<b>Reprise sur réserves générales</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Aide financière achat matériel clubs	900,00	900,00					
<b>Provision financement stages</b>	<b>6 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>Total Produits</b>	<b>45 260,50</b>	<b>59 851,00</b>	<b>19 787,03</b>
<b>Total charges</b>	<b>45 157,50</b>	<b>59 851,00</b>	<b>14 521,70</b>	<b>Résultat (bénéfice)</b>			
<b>Résultat (bénéfice)</b>	<b>103,00</b>		<b>5 265,33</b>	<b>Résultat (perte)</b>			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>45 260,50</b>	<b>59 851,00</b>	<b>19 787,03</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>45 260,50</b>	<b>59 851,00</b>	<b>19 787,03</b>

Au niveau de la deuxième promotion du GRAF, pas d'activité signalée, le projet fin de cursus étant prévu en début d'été. (cf. tableau ci-dessous).

### Club Alpin Français Comité Régional Bourgogne Franche Comté Compte de résultats 2023/2024 au 24/02/2024 GROUPE REGIONAL ALPINISME FEMININ 2 + FIN CURSUS

CHARGES	Budget Réalisé 2022/2023	Budget 2023/2024	Budget Réalisé 2023/2024	PRODUITS	Budget Réalisé 2022/2023	Budget 2023/2024	Budget Réalisé 2023/2024
Depenses Honoraires	3 830,00	2 000,00		Subvention FFCAM	2 000,00	0,00	
Frais Déplacements SAE falaises				Subvention Comité Régional	1 000,00	0,00	
Hébergement et autres frais	1 737,76	1 769,94		Recettes sponsors	2 000,00	0,00	
Recettes sponsors				Participation clubs FFCAM		0,00	
				Participation féminines	1 626,00	1 800,00	
<b>Total dépenses</b>	<b>5 567,76</b>	<b>3 769,94</b>	<b>0,00</b>	Reprise sur réserves	911,70	1 969,94	
<b>Excédent</b>	<b>1 969,94</b>		<b>0,00</b>	<b>Total recettes</b>	<b>7 537,70</b>	<b>3 769,94</b>	<b>0,00</b>
<b>Total charges</b>	<b>7 537,70</b>	<b>3 769,94</b>	<b>0,00</b>	<b>Total produits</b>	<b>7 537,70</b>	<b>3 769,94</b>	<b>0,00</b>

Au niveau de la troisième promotion du GRAF, seule la journée de sélection a été enregistrée au niveau comptable. Le trésorier attend les factures concernant le week-end des 10 et 11 Février pour les régler. D'autre part au niveau des recettes 7 filles sur 8 ont réglé leur participation ce qui fait que l'excédent est actuellement de 1 400 € (cf. tableau ci-dessous).

**Club Alpin Français Comité Régional Bourgogne Franche Comté**  
**Compte de résultats 2023/2024 au 24/02/2024 GROUPE REGIONAL ALPINISME FEMININ 3**

CHARGES	Budget Réalisé 2022/2023	Budget 2023/2024	Budget Réalisé 2023/2024	PRODUITS	Budget Réalisé 2022/2023	Budget 2023/2024	Budget Réalisé 2023/2024
Depenses Honoraires		3 500,00	350,00	Subvention FFCAM		2 000,00	
Frais Déplacements Hébergement guide		360,00		Subvention comité régional		1 500,00	
Frais déplact +Hébergé encadrant FFCAM		560,00		Recettes sponsors		0,00	
Equipement stagiaires		380,00		Participations féminines (250 x 8)		2 000,00	1 750,00
Autres frais divers		700,00					
<b>Total dépenses</b>		<b>5 500,00</b>	<b>350,00</b>	<b>Total recettes</b>		<b>5 500,00</b>	<b>1 750,00</b>
<b>Excédent</b>			<b>1 400,00</b>	<b>Déficit</b>			
<b>Total charges</b>		<b>5 500,00</b>	<b>1 750,00</b>	<b>Total produits</b>		<b>5 500,00</b>	<b>1 750,00</b>

Concernant le Groupe Promotion Escalade initié par le CAF de Chalon sur Saône, le responsable du groupe continue d'en gérer lui-même la comptabilité. Il a fait parvenir au trésorier l'état actuel qui se chiffre à un excédent de 838 €.

**Club Alpin Français Comité Régional Bourgogne Franche Comté**  
**Compte de résultats 2023/2024 au 24/02/2024 GROUPE PROMOTION ESCALADE**

CHARGES	Budget Réalisé 2022/2023	Budget 2023/2024	Budget Réalisé 2023/2024	PRODUITS	Budget Réalisé 2022/2023	Budget 2023/2024	Budget Réalisé 2023/2024
Depenses Honoraires	4 105,00	4 500,00	950,00	Subvention FFCAM	1 500,00	1 500,00	
Frais Déplacements SAE falaises	3 165,37	3 500,00	883,68	Subvention conseil Départ 71		1 500,00	
Hébergement et autres frais	4 285,70	4 500,00	750,60	Participations club CAF Chalon	1 200,00	1 200,00	
Autres frais organisation entrées	3 347,00	3 500,00	1 136,00	Participation ACCRO GIVRY	2 000,85	1 500,00	
Fourniture matériel	2 167,08	1 500,00		Sponsoring MAJF	1 240,15	2 500,00	
				Recettes diverses entrées	9 129,15	6 500,00	4 558,50
				Participation grimpeurs		2 800,00	
				Reprises sur réserves comité régional	2 000,00	0,00	
Encadrement bénévolat	9 945,00	10 000,00	960,00	Encadrement bénévolat	9 945,00	10 000,00	960,00
<b>Total dépenses</b>	<b>27 015,15</b>	<b>27 500,00</b>	<b>4 680,28</b>	<b>Total recettes</b>	<b>27 015,15</b>	<b>27 500,00</b>	<b>5 518,50</b>
<b>Excédent</b>			<b>838,22</b>	<b>Déficit</b>			
<b>Total charges</b>	<b>0,00</b>	<b>27 500,00</b>	<b>5 518,50</b>	<b>Total produits</b>	<b>27 015,15</b>	<b>27 500,00</b>	<b>5 518,50</b>

Concernant le nouveau Groupe Promotion Alpinisme seuls des frais de déplacement du précédent week-end ont été comptabilisés d'où un léger déficit de 428 €.

**Club Alpin Français Comité Régional Bourgogne Franche Comté**  
**Compte de résultats 2023/2024 au 24/02/2024 GROUPE PROMOTION ALPINISME**

CHARGES	Budget Réalisé 2022/2023	Budget 2023/2024	Budget Réalisé 2023/2024	PRODUITS	Budget Réalisé 2022/2023	Budget 2023/2024	Budget Réalisé 2023/2024
Depenses Honoraires	350,00	2 450,00		Subvention FFCAM	1 500,00	1 500,00	
Frais Déplacements	441,00	1 307,00	394,40	Subvention Comité Régional	1 500,00	1 500,00	
Hébergement et autres frais	974,60	2 610,00	34,00	Participations jeunes ou clubs		2 520,00	
Divers frais (remontées mécaniques)		1 150,00		Autres subventions		762,60	
				Reprise réserve 22/23		1 234,40	
<b>Total dépenses</b>	<b>1 765,60</b>	<b>7 517,00</b>	<b>428,40</b>	<b>Total recettes</b>	<b>3 000,00</b>	<b>7 517,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Excédent</b>	<b>1 234,40</b>			<b>Déficit</b>			<b>428,40</b>
<b>Total charges</b>	<b>0,00</b>	<b>7 517,00</b>	<b>428,40</b>	<b>Total produits</b>	<b>3 000,00</b>	<b>7 517,00</b>	<b>428,40</b>

Compte tenu de ces résultats intermédiaires le compte de résultats consolidé présente un excédent de 7 075 € au 24 Février 2024 (cf. tableau ci-dessous).

**Club Alpin Français Comité Régional Bourgogne Franche Comté**  
**Compte de résultats 2023/2024 au 24/02/2024 consolidé**

CHARGES	Budget Réalisé 2022/2023	Budget 2023/2024	Budget Réalisé 2023/2024	PRODUITS	Budget Réalisé 2022/2023	Budget 2023/2024	Budget Réalisé 2023/2024
Charges Comité Régional	45 157,50	59 851,00	14 521,70	Recettes Comité Régional	45 260,50	59 851,00	19 787,03
Charges GRAF 2 Fin de Coursus	5 567,76	3 769,94	0,00	Recettes GRAF 2 Fin de Coursus	7 537,70	3 769,94	0,00
Charges GRAF 3		5 500,00	350,00	Recettes GRAF 3		5 500,00	1 750,00
Charges Groupe Promotion Escalade	27 015,15	27 500,00	4 680,28	Recettes Groupe Promotion Escalade	27 015,15	27 500,00	5 518,50
Charges Groupe Promotion Alpinisme	1 765,60	7 517,00	428,40	Recettes Groupe Promotion Alpinisme	3 000,00	7 517,00	0,00
<b>Total Charges</b>	<b>79 506,01</b>	<b>104 137,94</b>	<b>19 980,38</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>82 813,35</b>	<b>104 137,94</b>	<b>27 055,53</b>
Résultat bénéfice	3 307,34		7 075,15	Résultat perte			
<b>Total</b>	<b>82 813,35</b>	<b>104 137,94</b>	<b>27 055,53</b>	<b>Total</b>	<b>82 813,35</b>	<b>104 137,94</b>	<b>27 055,53</b>

Au niveau du bilan, les disponibilités se montent à 39 266,13 €, la provision de 10 693,99 € pour les stages n'a toujours pas été utilisée (cf. tableau ci-dessous).

**Club Alpin Français Comité Régional Bourgogne Franche-Comté**  
**Bilan 2023-2024 au 24/02/2024**

	ACTIF			PASSIF	
	30/09/2023	24/02/2024		30/09/2023	24/02/2024
Créances clubs FFCAM	0,00	0,00	Réserve Bourgogne Franche comté	17 083,24	17 486,24
Produits à recevoir	11 008,00	0,00	Réserve GRAF 2	0,00	1 969,94
Charges payées d'avance	197,21	0,00	Réserve Groupe Promotion Escalade	56,41	56,41
Compte de liaison Chalon/Saône	0,00	838,22	Réserve Groupe Promotion Alpinisme		1 234,40
Credit mutuel	814,15	1 822,36	Résultat Comité Régional N-1	403,00	
Livret Bleu CCM	19 915,52	36 605,55	<b>Résultat Comité Régional 2023/2024</b>		<b>5 265,33</b>
			Résultat GRAF 2 N-1	1 969,94	
			<b>Résultat GRAF 2 2023/2024</b>		
			<b>Résultat GRAF 3 2023/2024</b>		<b>1 400,00</b>
			Résultat Groupe Promotion escalade N-1	0,00	
			<b>Résultat Groupe Promotion Esc 2023/2024</b>		<b>838,22</b>
			Résultat Groupe Promotion Alpinisme N-1	1 234,40	
			<b>Résultat Groupe Promotion Alp 2023/2024</b>		<b>-428,40</b>
			Provision pour stages	10 693,99	10 693,99
			Compte d'attente	0,00	0,00
			Charges à payer	493,90	750,00
			Produits perçus d'avance	0,00	0,00
<b>Totaux</b>	<b>31 934,88</b>	<b>39 266,13</b>	<b>Totaux</b>	<b>31 934,88</b>	<b>39 266,13</b>

Créances clubs

0,00 € Charges à payer

750,00 €

Honoraires guide stage initiateur SAE Châlon

750,00 €

Produits à recevoir

0,00 €

### 13. Camp été 2024

Comme annoncé lors de la dernière assemblée générale, le camp d'été 2024 aura lieu à Bramans du samedi 06 Juillet 2024 au samedi 20 Juillet 2024. Serge Deprez a de son côté déjà réservé le camping et va préparer le document d'inscription qui sera diffusé aux adhérents de la région via Extranet dans les semaines qui viennent. Il rappelle que, comme pour le camp précédent aux Contamines-Montjoie, celui-ci a été avancé de deux semaines en espérant que les conditions, notamment pour la pratique de l'alpinisme, seront plus favorables.

## **14. Expression besoins de formation exercice 2024/2025**

Les membres présents sont favorables à contacter directement les adhérents de la région comme cela a été fait pour les 2 précédents exercices. Serge Deprez avait déjà amélioré le questionnaire de sorte à faire apparaître les formations proposées en accord avec les nouveaux cursus et à rendre l'exploitation des résultats plus facile.

Toutefois il apparaîtrait que ce questionnaire est toujours mal compris par un certain nombre d'adhérents. Serge va essayer de voir ce qui peut être encore amélioré pour faciliter la compréhension mais après avoir repassé en revue le questionnaire de l'année précédente après la réunion de ce jour, il pense que les gens ne lisent pas assez attentivement, voire pas du tout, ce qui est spécifié dans les 3 ou 4 premiers paragraphes de document. D'autre part il a été demandé d'ajouter dans le questionnaire les formations relatives à l'activité Trail.

Après avoir effectué ces retouches, un courriel sera rapidement envoyé aux adhérents de la région via Extranet de sorte à ce qu'ils puissent renseigner ce formulaire avant le 30 Juin 2024.

Le président rappelle que l'objectif de cette procédure est de pouvoir établir le plan de formation demandé par la FFCAM, plan qui motive une partie des subventions fédérales auxquelles le Comité Régional peut prétendre et qui sera, dans la mesure du possible, au plus près des besoins recensés.

## **15. Divers**

Point 1 : suite à la proposition de la région d'offrir des places pour les jeux olympiques et paralympiques de 2024, le président a validé la demande de 4 clubs (Lons le Saunier, Val Lamartinien-Gueugnon, Dijon, Pays de Montbéliard). Serge Deprez fait remarquer à Michel que le club Varappe et Montagne a aussi fait une demande mais qu'à priori il ne l'a pas reçu. Michel va contacter la responsable administrative de cette opération pour solutionner ce problème.

Point 2 : comme spécifié dans le chapitre 7, Marinette Bondoux et Jean Bertrand vont essayer de réunir les référents Milieu Montagnard au refuge du Gros Morond (10 à 12 personnes maxi). Marinette sollicite le Comité Régional pour participer aux frais de cette opération : le comité décide de prendre en compte les frais réels de chacun des participants (Déplacement et nuitée).

Point 3 : Marinette rappelle qu'elle proposera le samedi 13 avril à Besançon, une réunion sur le thème « Violences dans le sport » aux présidentes et présidents de club FFCAM de la région.

Point 4 : suite aux échanges du samedi 16 décembre à Paris, et dans la perspective de préparer l'AG de Chambéry, une visioconférence a été proposée aux présidents des comités territoriaux le vendredi 23 février à 18h à 19h30 pour présenter les travaux de la réforme des statuts et du règlement intérieur avant que les documents ne soient envoyés à tous, début mars.

Le président étant indisponible à cette date, il a demandé à Michel Lethier d'y participer. Michel précise que ces modifications de statuts et de règlement intérieur font suite au

nouveau code du sport et que les comités territoriaux devront aussi modifier leurs documents propres avant 2028.

Point 5 : Daniel Buffet va participer le jeudi 29 Février à une visioconférence sur la nouvelle notion de « Opérateur de formation ». Le pourquoi du comment fait l'objet d'un document de Rémy Mullot annexé à la fin du compte-rendu.

L'ordre du jour ayant été parcouru le président remercie les participants pour leur collaboration. Il clôt la séance à 12 heures 30 et invite les participants disponibles à se retrouver pour un déjeuner convivial dans un restaurant des alentours.

Besançon le 24 Février 2024

Michel Ricard

Serge Deprez



Président Comité Régional BFC

Secrétaire Comité Régional BFC

Annexes :

- Feuille de présence
- Affiche Groupe Promotion Alpinisme
- Document « Opération de formation »



DATE : 24/02/24

FEUILLE PRÉSENCE RÉUNION COMITÉ DIRECTEUR COMITÉ RÉGIONAL BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ					
COMITÉ DIRECTEUR					
BUREAU					
Nom	Prénom	Fonction	Club	Signature	
RICARD	Michel	Président	Belfort		1 1
BUFFET	Daniel	Vice-Président Formation et Activités	Vesoul		1 1
THIOLOT	Christian	Vice-Président Prévention et Sécurité	Besançon		1 1
BONDOUX	Marinette	Vice-Présidente Milieu Montagnard	Dijon		1 1
LETHIER	Michel	Trésorier	Besançon		1 ?
DEPREZ	Serge	Secrétaire	Varappe et Montagne Morteau		1 1
AUTRES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR					
CATTET	Christine		Montbéliard		1 0
DINIS JESUS	Maria de Fatima		Haut-Doubs	Excusée	0 0
FOUSSIER	Évelyne		Dijon	Excusée	0 0
GINESTE	Aurélie		No Limit 70		1 1
GUIGNARD	Évelyne	Ambassadrice formation	Besançon		1 1
LANGIN	Josiane		Vesoul	Excusée	0 0
MERVELAY	Maud		Ausangate		1 0
PRETOT	Chantal		Vesoul		1 0
ROUILLER	Cathy		Haut-Doubs	Excusée	0 0
BERTRAND	Jean	Président CFPM	Mâcon		1 0
DOUSSOT	Jean-Marie		Chalon sur Saône		
DUQUESNOY	Olivier		Besançon		1 1
GEORGES	Alain		Dijon		
GUYOT	Jean-Claude		Haut-Doubs		
HUNION	Rémy		Montbéliard		1 1
JEANMICHEL	Vincent		Mâcon	Excusé	0 0
LIMARE	Benjamin		Besançon		1 1
LORNET	Jean-Michel		Besançon		
MAIRE	Thierry		Varappe et Montagne Morteau		1 ?
MERVELAY	Lucien		Ausangate		1 0
DÉLÉGUÉS TECHNIQUES TERRITORIAUX					
BONDOUX	Marinette	Marche nordique	Dijon		0 0
CARROS	Philippe	Vélo de montagne	Belfort		
CROISSANT	Philippe	Alpinisme	Belfort	Excusé	0 0
FOUSSIER	Patrice	Randonnée	Dijon	Excusé	0 0
PERROS	François	Sports de neige	Belfort		
PRETOT	Chantal	Escalade	Vesoul		0 0
PRETOT	Chantal	Jeunes	Vesoul		0 0
SOLOGNY	Patrick	Spéléologie	Dijon	Excusé	
INVITÉS					
SCHLUMBERGER	Nicolas		CD 25	Excusé	0 0
MARCHAL	Jean-Baptiste		CD 70	Excusé	0 0
CHEVRIER	Sébastien		CD 71		
SAUHET	Carole	Présidente CAF Lons le saunier			1 0
BOISSOT	Bruno	<i>Président</i>			
DEDELE	Quentin	<i>Président No limit 70</i>		Excusé	



## Groupe Promotion Alpinisme

Un Groupe Promotion Alpinisme a été mis en place par Christian Thiolot, instructeur alpinisme, avec le soutien du Comité Régional FFCAM de la région Bourgogne Franche-Comté. Il a pour but, pendant 2 années, de perfectionner les jeunes, filles et garçons, dans l'activité « Alpinisme ».



La première promotion touchant à sa fin, la deuxième va démarrer cet été après un week-end de sélection qui se déroulera les 1 et 2 Juin 2024 dans le massif du Mont d'Or.

Si tu as entre 18 et 23 ans, si le besoin d'aller parcourir les sommets est une grande motivation pour toi, si l'envie de participer à une aventure de groupe, de « compagnon de cordée » te tente, si l'esprit montagnard est en toi, alors n'hésite pas et viens rejoindre de groupe.



Pour le week-end de sélection des 1 et 2 Juin 2024, tu feras ton inscription **exclusivement par SMS au 06 20 38 29 77** en précisant ton nom, ton prénom, ta date de naissance, ton adresse mail et ton numéro de licence FFCAM. Pour te présenter, il est nécessaire d'avoir **une bonne condition physique et un niveau d'escalade en rocher de 4 en tête.**

Si tu es retenu(e) pour la sélection, le contenu du programme te sera envoyé afin que tu puisses te préparer correctement.

**Pense aussi à informer les responsables de ton club de ta candidature.**

**Date limite pour t'inscrire vers Christian : 31 Mars 2024.**

Tout savoir sur la première promotion : [https://cr-bourgognefranche-comte.ffcam.fr/gpa\\_1p1.html](https://cr-bourgognefranche-comte.ffcam.fr/gpa_1p1.html)

Christian THIOLOT

Tel : 06 20 38 29 77

Instructeur ALP.



Février 2024 - Rémy Mullot

Proposition « opérateur de formation » - V0

## Opérateur de formation

Proposition V0

Rédacteur : Rémy Mullot

**Préambule :** la directive fédérale de 2017 rappelle dans le « qui fait quoi » les missions des clubs, comités territoriaux et des instances fédérales (CFA, DTN, services).

A ce stade de la transition du système de formation fédéral, il convient de repreciser le contour des missions des différents acteurs fédéraux, et en particulier des comités territoriaux compte tenu de l'objectif de consolider leur rôle en tant qu'opérateur de formation.

Extrait de la directive fédérale 2017 : « qui fait quoi »

Libellé	Association sportive (Club)*	Comités territoriaux *	Fédération
C- Formation	Initiations grand public Formations pour les pratiquants : stages niveau 1 dont UF autonomie Organisation des formations UFCA Utilisation des supports (livrets)	Formations pour les pratiquants stages niveau 1 dont UF autonomie UFCA Formations de niveau 2 : - Formation des initiateurs et moniteurs - Recyclage cadres fédéraux Formations de dirigeants et de responsables associatifs	Formation des initiateurs et moniteurs (niveau 2): - Cours, règlements et outils pédagogiques - Agrément des stages et des intervenants - Coordination nationale - Fichier national des cadres brevetés Formations des instructeurs (niveau 3) : - organisation, contenus, validation

### 1- Contours des opérateurs de formation

Un opérateur de formation (OF) est une structure souple et légère s'appuyant sur un ou plusieurs comités territoriaux disposant pour chacun d'eux, d'un plan de formation. Un opérateur de formation peut donc disposer d'un (à minima) ou de plusieurs plans de formation.

Une attention particulière doit être portée sur les ressources humaines de l'OF afin de mener ses missions. Il s'agit là d'un **point critique** pouvant nécessiter pour certains comités régionaux de se regrouper autour d'un OF. Un sous-dimensionnement est un point de fragilité sur lequel il convient d'avoir une grande vigilance.

### 2- Missions des opérateurs de formation

Comme le rappelle la directive de 2017, le ou les comités territoriaux intégrés dans un OF ont pour cible l'ensemble des clubs de ce territoire.

Un OF organise, anime, accompagne et gère la formation sur son territoire. Ses missions concernent :

- **Formation de cadres :** l'organisation et la mise en place des formations de cadres : formation des initiateurs, des moniteurs ainsi que les recyclages pour les clubs de son territoire. Cette organisation peut donner lieu à une dynamique avec d'autres OF, en particulier sur certaines activités à faible flux (canyon, VDM, raquettes à neige, ...).
- **Formation de pratiquants :** l'accompagnement et le soutien des clubs pour la formation des pratiquants au niveau de pratique INITIE, éventuellement aux niveaux SPECIALISE et PERFECTIONNE. Le plus souvent, l'OF se substituera aux clubs en particulier pour les formations et la validation des niveaux de pratique PERFECTIONNE et SPECIALISE, éventuellement en partenariat avec d'autres OF.
- **(\*) Plan de formation :** l'élaboration des plans de formation de son territoire, en partenariat étroit avec les clubs, et avec éventuelle collaboration avec d'autres OF. Cette mission consiste à produire un calendrier

(1) des formations des pratiquants dans une programmation complémentaire à celles des clubs du territoire, (2) des formations de cadres en fonction des besoins des clubs.

- **Formation des dirigeants** : l'organisation et l'encadrement avec des ressources fédérales de formations de dirigeants et de responsables associatifs.
- **(\*) Accompagnement et information** : l'information, l'accompagnement et le soutien des clubs et des licenciés sur les sujets portant sur la formation des pratiquants et des cadres. Pour ce faire, les OF ont pour mission (1) d'organiser des sessions d'information pour les clubs, (2) de répondre et suivre les demandes des clubs et des licenciés de leur territoire, (3) de participer aux temps d'information et d'échanges bilatéraux avec l'échelon national (CFA, DTN et élus) leur permettant de mener leur mission d'information.

A noter que les points (\*) sont complémentaires à la directive de 2017 :

- Depuis 2018 avec les plans de formation,
- Depuis 2022 avec les ambassadeurs formation.

### 3- Moyens humains

Chaque OF dispose d'ambassadeurs formation au fait des éléments d'information sur la réforme et plus globalement sur la formation fédérale des pratiquants et des cadres. Ces ambassadeurs ont été mis en place afin d'accompagner les clubs et les licenciés.

Les OF disposent également de DTT en lien direct avec les CFA. Les DTT peuvent intervenir sur la mise en place de formations des pratiquants, sur la validation des niveaux de pratiques, l'encadrement des formations de cadres.

En tant qu'instructeurs dans leur activité, ils peuvent également gérer les équivalences pour la formation de pratiquants. C'est en particulier le cas pour certaines UF vers autonomie et groupes de compétences :

- Par exemple UF autonomie en SAE et les groupes de compétences 2.1 et 2.2 de la fiche INITIE en SAE.

C'est également le cas pour les pratiquants provenant d'une autre fédération : formation neige et avalanche de la FFME par exemple.

Dans tous les cas, **ils devront suivre les recommandations des CFA sur ces équivalences**. En cas d'absence de DTT pour une activité, une organisation peut être mise en place avec les OF proches, voire directement avec la CFA dans cette activité.

Les OF peuvent également s'appuyer sur les instructeurs de leur territoire en particulier pour déployer leur plan de formation. Les OF définissent chaque année leurs priorités de formation des instructeurs suivant leur stratégie de développement de la formation, en suivant une approche pluriannuelle. Il est en effet à rappeler que la formation des instructeurs dure entre 12 et 24 mois. Dans ce contexte, et dès validation des candidatures par l'échelon national (DTN + CFA), les candidats instructeurs sont pris en charge et accompagnés par l'échelon national de la fédération de leur sélection à leur certification.

Les OF peuvent disposer également de personnes ressources permettant de gérer les missions qui sont les siennes.

Aucun schéma type d'un OF ne peut être proposé en dehors des ambassadeurs et des DTT. Il est toutefois indispensable que les OF disposent de ressources humaines suffisantes afin d'assurer l'ensemble de leurs missions.

### 4- Ressources à disposition des OF

Les OF disposent de ressources leur permettant de mener à bien leurs missions :

- Les CFA : les Commissions fédérales d'Activités sont, en plus de leurs missions d'accompagnement de la réforme sur leurs activités, actrices d'un ensemble de décisions : validation des stages de formation, des demandes hors cadre, sélection conjointe avec la DTN des candidats instructeurs, des demandes d'équivalences de brevets, ...

Le cadre de ces décisions doit être connu par les OF afin qu'ils puissent mener leur mission d'information vers les clubs et les licenciés.

- La DTN représentant l'instance technique fédérale, relais du ministère des sports au sein de la fédération. La formation des cadres et des pratiquants relève de ses prérogatives. Rappelons que Luc Thibault, agent du ministère des sports, est détaché dans notre fédération sur une fonction de Directeur Technique National. Le DTN est garant pour le ministère des sports du système de formation fédéral des cadres et des pratiquants. La DTN est le plus souvent représentée dans les dossiers liés à la formation par le cadre technique formation : Fabien Ibarra.
- L'assistance à la DTN : cette personne en cours de recrutement se positionne au sein de la DTN, sera en interface directe avec les OF, et s'attachera :
  - à maintenir les ressources fédérales (règlement, référentiel, fiches inscription, présentation des cursus ...) des brevets fédéraux et des niveaux de pratique (fiches, référentiels, ..) pour la formation des pratiquants sur le bureau virtuel et « ma documentation fédérale » (espace licencié).
  - à assurer l'interface avec le système d'information – volet formation des cadres- sur demande des OF après validation par le cadre technique formation et/ou la CFA,
  - à gérer les demandes d'équivalence de brevets transmises par les OF,
  - à gérer les aspects pratiques de la formation des instructeurs,
  - à suivre la contractualisation avec les comités territoriaux (plan de formation), édition des diagnostics et des bilans, suivi financier.

Elle n'interviendra pas sur le système d'information-formation des pratiquants-, ce volet relevant des OF.

Un temps d'échanges bilatéraux entre les OF et les instances fédérales liées à la formation (CFA, DTN) sera institutionnalisé de manière régulière (au moins 1 fois par mois) afin d'assurer la fluidité de l'information entre l'échelon national et les OF. Ce temps d'échanges se substituera aux réunions des ambassadeurs.

## 5- Disposition pratique

Les OF seront être accessibles via une **adresse mail générique** sous une seule forme. Ce qui donne lieu à la disparition du mail générique des ambassadeurs, ceci afin de ne pas multiplier les points de contact.

Exemple d'adresse générique : [formation.aura@ffcam.fr](mailto:formation.aura@ffcam.fr) pour les clubs et licenciés du CR AURA

A noter que l'adresse [activites@ffcam.fr](mailto:activites@ffcam.fr) disparaîtra au profit des adresses génériques des OF. Chaque OF disposera bien entendu des coordonnées des personnes ressources identifiées au paragraphe 4.

Cette disposition pourrait être mise en place dès le 15 mars 2024, laissant le temps aux OF de s'organiser.